

Vivre avec passion



HÔTEL DE VILLE

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) JOL 2J0

Téléphone : **450 454-4502** Télécopieur : 450 454-7508 www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h @ 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi: 8 h à 13 h

RAPPORT DU MAIRE



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Chers citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) je vous présente les faits saillants du rapport financier 2023 de la municipalité de Saint-Michel et du rapport du vérificateur externe.

FAITS SAILLANTS 2023

	BUDGET	RÉSULTATS	ÉCART
Revenus et affectations	5 859 000 \$	6 935 843 \$	1 076 843 \$
Dépenses et affectations	5 859 000 \$	6 619 546 \$	760 546 \$
Surplus		316 297 \$	

Le total des revenus et affectations est de 1 076 843 \$ supérieur au montant budgété. Cette variation est principalement attribuable aux revenus de taxes supplémentaires (173 763 \$), à l'entraide incendie (102 659 \$), aux mutations immobilières (568 987 \$) et aux services rendus (145 010 \$) tels que les locations de salles, le festival Saint-Michel et le camp de jour.

Le total des dépenses et affectations est de 760 546 \$ supérieur au montant budgété. Ceci est principalement attribuable aux frais reliés au service d'incendie (514 496 \$), tels que l'entraide, les salaires et le financement du nouveau camion-citerne, à des travaux de voirie et d'éclairage de rues (85 850 \$), à l'entretien du réseau d'égout, des cours d'eau et autres dépenses reliées à l'hygiène du milieu (141 377 \$) ainsi qu'aux dépenses reliées aux activités de loisirs et à la culture (199 671 \$).

SURPLUS LIBRE ET FONDS RÉSERVÉS

Au 31 décembre 2023, la municipalité de Saint-Michel disposait d'un surplus libre et des fonds réservés totalisant 531 494 \$.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

En 2023 la Municipalité a réalisé des investissements en immobilisations pour un montant de 666 914 \$ comme suit :

- acquisition d'équipements informatiques (6 841 \$);
- réaménagement des bâtiments municipaux (208 961 \$ / hôtel de ville, entrepôt voirie, église et chalet des loisirs)
- acquisition d'une partielle de terrain appartenant au ministère des Transports du Québec (2 301 \$);
- divers équipements municipaux (70 151 \$ / incendie, voirie, centre communautaire, bibliothèque et loisirs)
- acquisition d'une borne fontaine sèche sur la rue Principale (26 088 \$);
- divers travaux de voirie (255 199 \$);
- acquisition de génératrices (26 457 \$);
- acquisition de bornes électriques à l'hôtel de ville (48 572 \$ / subvention par Hydro-Québec);
- aménagement des parcs municipaux (22 344 \$)

ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2023, la dette nette à long terme de la Municipalité est établie comme suit :

	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2023
À l'ensemble des contribuables	7 244 062 \$	7 132 370 \$
Au secteur urbain (dette égout)	4 648 979 \$	4 435 310 \$
Au secteur du Golf (démantèlement de l'usine Neuchâtel)	566 400 \$	542 300 \$
Au gouvernement du Québec	2 354 800 \$	1 982 900 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente les rémunérations pour l'année 2023.

	Maire	Conseiller
Rémunération	24 486 \$	10 517 \$
Allocation de dépenses	12 243\$	5 259 \$

Le maire a reçu une rémunération de 7 441 \$ et une allocation de dépenses de 3 720 \$ de la MRC les Jardins-de-Napierville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Opinion:

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Michel (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

CONCLUSION

Considérant que de nombreux dossiers sont en voie de réalisation, il est important de mentionner que le conseil est soucieux d'être à l'affût des divers programmes gouvernementaux pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration des biens municipaux.

Je tiens à remercier sincèrement les nombreux bénévoles œuvrant au service de la communauté. Votre contribution est importante voire essentielle. Vous contribuez à la vitalité de notre milieu. Votre engagement assure le dynamisme de notre municipalité.

Finalement, je remercie mes collègues du conseil municipal pour leur engagement et leur appui sans oublier les employés municipaux ayant la responsabilité de collaborer à la concrétisation de nos projets pour faire progresser notre municipalité.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le rapport financier au 31 décembre 2023 ainsi que les faits saillants sur notre site Web au http://municipalite-saint-michel.ca/documents-dinformation/finances/.

Par ailleurs, j'invite toute la population à assister aux séances du conseil municipal qui se veut un lieu privilégié vous permettant de participer à la vie municipale, lesquelles se déroulent le deuxième mardi de chaque mois, à l'hôtel de ville, dès 19 h 30.

Jean-Guy Hamelin

Jean-Guy Hamelin

Maire